



SOS Enfants Abandonnés asbl

Association caritative d'aide aux plus démunis dans le monde

fondée par André MOTTE DIT FALISSE et Ernest LEHAIRE, en 1951, pendant la guerre de Corée.

Asbl agréée par le Ministère des Finances. Rue de Tilleur, 54 – B-4420 Saint-Nicolas – Belgique



Les élèves du collège préparent une pépinière

CONTEXTE

L'école Léonce Mégie, fondée par les Frères de l'Instruction Chrétienne, en 1926, se situe en pleine campagne, dans la localité rurale de La Vallée de Jacmel, dans le sud-est d'Haïti. Pendant près de 80 ans, elle est restée une petite école primaire.

Depuis 2005, la section collège y a été ouverte. Avec cette nouvelle section, les Frères et tout le personnel éducatif ont affirmé leur souci de doter les élèves de structures pouvant les aider à développer leurs aptitudes manuelles. C'est pourquoi, ils y développent les cours d'ITAP: initiation à la technologie et aux activités productives pour lesquels un ensemble de projets ont déjà vu le jour ; d'autres sont en cours de réalisation et d'autres encore sont à venir.

SOUTIEN AUX PROJETS DE L'ÉCOLE LÉONCE MÉGIE, DANS LA VALLÉE DE JACMEL, À HAÏTI

PROJETS DÉJÀ RÉALISÉS

- **L'aménagement du jardin potager** entretenu par les élèves eux-mêmes. Le coût des intrants agricoles et le salaire annuel du formateur s'élèvent à environ 2985€. Si nous trouvons une aide (les 2985€ de dépenses annuelle) pour maintenir et entretenir le projet de jardin et pépinière scolaire, elle sera bienvenue, car elle soulagera le budget de l'école.
- **Construction du mur de clôture**
Avec la nouvelle route asphaltée, la rue qui passe devant l'école devient dangereuse ; il s'est donc avéré urgent de sécuriser les élèves. De ce fait, les Frères ont financé le mur de clôture à hauteur de 35 705€.

SOUTIEN AUX PROJETS DE L'ÉCOLE LÉONCE MÉGIE,

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

Un poulailler

Ci-dessous, une vue du poulailler en construction. Nous avons tout d'abord fait construire une grande cuve d'une capacité d'environ 65.000 gallons d'eau parce qu'il n'y a pas de système d'adduction d'eau disponible à La Vallée de Jacmel.



Coulage de la dalle du poulailler

Les fonds qui ont servi jusqu'à présent proviennent de Lueur d'Espoir de Belgique (3240€), de la caisse des Frères de l'Instruction Chrétienne (8268 €) et une participation locale des parents d'élèves (environ 1150 €).

En effet, les élèves manquaient d'eau dans l'école et le jardin potager qui dessert la cuisine des profs et partiellement la cantine des élèves souffre beaucoup durant la sécheresse. Le coût de la finition : grillage, portes et toiture monte à 5480 €.



Grande cuve en dessous du poulailler

Un atelier

Une des salles réservées aux cours d'ITAP : initiation à la technologie et aux activités productives est en voie de finition. Il reste à crépir la salle qui servira de magasin et à y mettre porte et fenêtre métalliques pour sécuriser le matériel coûteux qui y sera entreposé. Les dépenses déjà effectuées sont de l'ordre de 24 575 €. Nous sommes actuellement à la recherche de moyens financiers pouvant nous aider pour la finition et l'achat des équipements. Le coût de la finition est 3 910 € et celui des équipements 26 183 €.

Une salle pour l'informatique

Une des salles de l'école a déjà été aménagée en laboratoire d'informatique équipé d'Internet. Ce projet a été financé par les Frères et a coûté 16405€. La plupart des appareils demanderaient à être renouvelés pour la rentrée académique 2015-2016, soit environ 15 ordinateurs sur les 24 disponibles actuellement : ce qui représente 9645 €.

Un système solaire

La Vallée de Jacmel n'est pas desservie en électricité. Durant ces deux années, les Frères ont financé avec leurs propres fonds l'installation d'un système solaire coûtant 39 270€. Ce système marche très bien. Toutefois, il s'avère insuffisant pour desservir les ateliers actuels et à venir. Un système d'énergie solaire complémentaire d'un coût de 22 738 € s'avère nécessaire.

PROJETS À VENIR

Outre le cours d'initiation à l'électricité, l'école Léonce Mégie entend offrir également à ses élèves un cours d'**initiation aux métiers de la**



DANS LA VALLÉE DE JACMEL, À HAÏTI

construction (menuiserie, maçonnerie, plomberie et soudure). Pour l'instant, il n'y a pas de salle disponible. Un devis a été préparé ; et le coût de cet ensemble atelier et équipements s'élève à 365 945 €.

L'école Léonce Mégie rencontre une difficulté avec les élèves de la section collège (12-15 ans). En effet, le PNCS (Programme National de Cantine Scolaire) vient de couper l'aide qu'il donnait pour offrir un repas chaud aux élèves du collège –cette aide est maintenue pour les élèves de l'école primaire. Or nos 110 élèves du collège passent la journée à l'école (de 7h30 à 15h30). En fin de journée ils sont à bout parce qu'ils ont faim et le travail devient plus difficile. Il est à noter que certains font jusqu'à 5 heures de marche par jour (aller-retour) pour venir à l'école. Notre souci est de leur **offrir un repas chaud par jour**. Nous avons environ 190 jours de classes par année et le repas reviendra à 1,65 € par enfant par jour. Cela représente un budget de 34 653 € par an.

Merci d'avance pour votre aide !

Frère Valmyr-Jacques Dabel,
directeur de l'école Léonce Mégie,
en collaboration avec
SOS Enfants abandonnés asbl
(Ernest Lehaire - info@sosenfantsabandonnes.be)
et Lueur d'espoir asbl (Monique Lessire)

DESCRIPTION	MONTANT
Rendre fonctionnel le poulailler	5 480 €
Offrir un repas chaud aux élèves du collège	34 653 €
TOTAL	40 133 €



Participation des élèves du collège à la construction du poulailler

Visitez notre site :

www.sosenfantsabandonnes.be

Attention ! Concernant l'envoi des attestations fiscales, afin de satisfaire aux exigences du Ministère des Finances, nous sommes tenus d'indiquer votre n° de TVA pour un don fait par une personne morale, et le prénom pour un don provenant d'une personne physique (et nom de jeune fille pour un donateur féminin).

Merci de nous communiquer ces renseignements précis afin que nous puissions tenir nos fichiers à jour.

Si vous souhaitez nous faire un don par testament, vous pouvez prendre contact avec nos bureaux ou le notaire de votre choix. Si vous souhaitez apporter une aide régulière et éviter les paiements manuels, nous vous invitons à remettre le formulaire d'ordre permanent ci-après à votre organisme bancaire :

Veuillez verser tous les mois, la somme de 5€ - 10€ - 20€ ou (au choix).

de mon compte n°-.....-.....

au profit du compte BE96 0001 4228 9805 de SOS Enfants Abandonnés rue de Tilleur n° 54 à 4420 Saint-Nicolas.

Je conserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

Mes coordonnées :

Nom :

Rue :

Code postal :

Localité :

TVA :

Prénom :

N° :

Date :

Signature :

SOS ENFANTS ABANDONNÉS VOUS COMMUNIQUE :

Appel :

**SOUTIEN AUX PROJETS
DE L'ÉCOLE LÉONCE
MÉGIE, DANS LA VALLÉE
DE JACMEL, À HAÏTI**



Si vous préférez recevoir notre bulletin par mail, merci de nous communiquer votre adresse e-mail
(nous épargnerons ainsi des frais de port)

**C.C.P. BE96 0001 4228 9805 - BIC BPOTBEB1
ou Fortis BE58 2400 0102 6079 - BIC GEBABEBB
de l'asbl S.O.S. ENFANTS ABANDONNÉS**

Membres : Dardenne Émile, Lehaire Ernest, Lessire Monique, Biquet Paul,
Remouchamps André, Borrelli Nicolas, Croissiaux Marc, Neuzy Anne, Delooz François, Carnoy Gaëtan.

Siège social, correspondance et secrétariat :
54, rue de Tilleur à B-4420 Saint-Nicolas (Belgique)
Tél/fax : 04 252 22 28 de 12h à 16h

e-mail : info@sosenfantsabandonnes.be - www.sosenfantsabandonnes.be

S.O.S. ENFANTS ABANDONNES est officiellement reconnu par le Ministère des Finances.
Nous vous rappelons que vos dons sont déductibles fiscalement à partir de 40 euros par an.

Handtekening(en)
Signature(s)
Unterschrift(en)

**OVERSCHRIJVING SOPDRACHT
ORDRE DE VIREMENT
ÜBERWEISUNGSAUFTRAG**

Bij invulling met de hand, één HOOFDLETTER of cijfer in zwart (of blauw) per vakje
Si complété à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case
Beim Ausfüllen mit der Hand ein GROSSBUCHSTABE oder Zahl in schwarz (oder blau) pro Feld

Gewenste uitvoeringsdatum in de toekomst / Date d'exécution souhaitée dans le futur / Gewünschtes Ausführungsdatum in der Zukunft

Bedrag / Montant / Betrag

EUR

CENT

Rekening opdrachtgever (IBAN)
Compte donneur d'ordre (IBAN)
Konto des Auftraggebers (IBAN)

Naam en adres opdrachtgever
Nom et adresse donneur d'ordre
Name und Adresse des Auftraggebers

Rekening begunstigde (IBAN)
Compte bénéficiaire (IBAN)
Konto des Begünstigten (IBAN)

BIC begunstigde
BIC bénéficiaire
BIC Begünstigten

Naam en adres begunstigde
Nom et adresse bénéficiaire
Name und Adresse des Begünstigten

Mededeling
Communication
Mitteilung

BE58 24 00 01 02 60 79

GEBABEBB

S O S E N F A N T S A B A N D O N N E S
R U E D E T I L L E U R 5 4
4 4 2 0 S A I N T - N I C O L A S

T